**RESUL**

19 avril 2016

Veuillez trouver dans ce document une liste des mandats et revendications féministes adoptés par les membres du RESUL en Assemblée générale, ainsi qu’une liste de pratiques féministes concrètes dans l’exécution des mandats.

**Mandats et revendications adoptés en Assemblée générale :**

 **Position 18**

Que le RÉSUL se positionne en faveur de la promotion d'un enseignement tenant compte :

- des approches féministes pertinentes abordant la matière ou le sujet étudié (au même titre que toutes autres disciplines jugées pertinentes).

- de la participation historique des deux sexes quant au développement du savoir étudié (par exemple : via une bibliographie et de la matière féminisée).

- des \*mauvais plis\* accumulés par l'histoire des idées en matière de facilités de langage ou expressions et des solutions possibles pour les éviter ou y remédier. (Par exemple : en lieu et place de \*humain\* le terme \*homme\* est fautivement utilisé).

 **Position 19**

Que le RÉSUL se positionne contre l'utilisation d'une terminologie ou d'un vocabulaire occultant l'un ou l'autre des sexes ou ne respectant pas la neutralité scientifique

 **Position 20**

Que le RÉSUL se positionne contre toutes formes de promotion d'un corps féminin et masculin standardisé, notamment les formes employées ou diffusées par le capitalisme et le patriarcat.

 **Position 21**

Que le RÉSUL se positionne contre l’exploitation commerciale de son image, notamment dans la publicité.

**Position 22**

Que le RÉSUL se positionne pour l'équité salariale ainsi que l’équité sur les avantages sociaux liés à la parentalité.

**Position 23**

Que le RÉSUL se positionne pour la gratuité en matière de moyens de contraception.

**Position 24**

Que le RÉSUL se positionne pour le droit à l’avortement ainsi que son accessibilité économique, politique et géographique.

**Position 25**

Que le RÉSUL se positionne contre la promotion du couple hétérosexuel comme modèle idéal de l'orientation sexuelle et s'oppose à toutes formes d'avantages (économiques ou sociaux) accordés aux personnes en couple

**Position 32**

Que le RÉSUL appuie le Comité Femmes UL dans ses démarches d’implantation d’une éducation populaire féministe et de diffusion de ses projets et de ses activités liés à des enjeux féministes ;

Que le RÉSUL fasse don d’une carte de reprographie de 40$ au Comité Femmes UL ;

Que le RÉSUL invite les autres associations à appuyer le Comité Femmes UL ;

Que l’exécutif place un pot de contributions volontaires au RÉSUL puis lors des soirées et que tous les fonds soient donnés au Comité Femmes UL.

**Position 39**

Que le RÉSUL se positionne contre l'hétéronormativité et soutienne les luttes LGBTQIA ainsi que les initiatives locales (universitaires) de résistance à une catégorisation binaire des genres.

**Pratiques :**

Voici une liste des pratiques que le RESUL réalise en tout temps :

* Féminisation lors des communications verbales et écrites ;
* Alternance hommes, femmes, non-binaires lors des AG et des réunions du CE ;
* Nous encourageons la non-mixité dans toutes les instances ;
* Présence d’une gardienne du senti lors des AG ;
* Parité sur l’exécutif (voire femmes élues plus nombreuses que les hommes) ;
* Encouragement des initiatives féministes sur le campus.

Considérant que nous ne comptons qu’une centaine de membres, il nous est impossible d’avoir notre propre Comité Femmes.

Considérant que les initiatives féministes sur le campus sont nombreuses et intéressantes et que les membres du RESUL peuvent participer à ces activités (conférences, café-discussion, cercles de discussion non-mixtes), le RESUL considère que le fait d’encourager ces initiatives est suffisant pour favoriser une réflexion et une discussion féministe riche sur le campus.

**Réflexions survenues à la suite de cet avis de motion :**

Cet avis de motion pourrait être une excellente occasion de réfléchir ensemble sur nos positions et nos pratiques concrètes féministes sur le campus et dans nos instances. Nous considérons que cette réflexion est importante et doit être renouvelée souvent. Ainsi, nous sommes reconnaissantes et reconnaissants de cette opportunité, qui aurait sans doute pu être apportée différemment. Cela dit, nous considérons que nos pratiques féministes sont suffisantes et adéquates.

Considérant par ailleurs le contexte particulier de la ville de Québec, où la mobilisation au sens large est moins importante et où les valeurs comme le féminisme sont moins répandues, nous considérons que le fait d’encourager les initiatives existantes est suffisant, puisque de toute façon, ce serait sans doute les mêmes femmes qui porteraient le flambeau dans les différentes instances et cela signifierait concrètement une hausse de travail pour elles.

Ce serait sans doute souhaitable que chaque association soit aussi militante que les celles de Montréal, toutefois il faut comprendre les réalités locales et voir à respecter et encourager ces localités dans l’adoption de nouvelles pratiques et mandats. Plutôt que de chercher à comprendre les dynamiques des associations, nous considérons que l’AFESH institutionnalise un rapport de domination entre les autres associations et elle, ce qui contribue à l’exclusion des associations hors Montréal.